

Finances communales

Document du plus ancien au plus récent ; exemple : 1814 – 2005.

Budgets primitifs et supplémentaires (ou DM), comptes administratifs et de gestion :

Registres de comptabilité :

Historique des écritures comptables par exercice (à partir de l'informatisation de la comptabilité, après 1995):

Aide sociale

Date du document du plus ancien au plus récent ; exemple : 1890-2003.

Bureau de bienfaisance, du bureau d'aide sociale puis du C.C.A.S :

- **registres des délibérations :**
- **budgets primitifs et supplémentaires (ou D.M.), comptes administratifs et de gestion :**

Autres archives de la commune

Cimetière :

- règlement (date de la dernière version) :
- plan (indiquer le support : papier, tableur ou logiciel et sa date) :
- registre (s) (indiquer le support : papier, tableur ou logiciel et les dates extrêmes) :
- concessions (document du plus ancien au plus récent) : **18.. – 20..**

Bâtiments communaux :

Voirie communale :

Permis de construire (à partir de 1947) :

- registre (indiquer le support : papier, tableur ou logiciel et ses dates extrêmes) :

- permis de construire (indiquer la numérotation continue et les dates extrêmes) :

- les archives gérées, par la DDE puis la DDT, sont-elles transférées :

- à la mairie (date de ce transfert ; indiquer la numérotation continue et les dates extrêmes des dossiers) :

- ou à la communauté de communes (date de ce transfert ; indiquer la numérotation continue et les dates extrêmes) :

Bulletin municipal

Date du document du plus ancien au plus récent ; exemple : 1965-en cours ; un exemplaire doit être adressé aux Archives départementales sur support papier (à l'adresse ci-dessus) ou sur support électronique à : contact.archives@haute-vienne.fr.

Archives iconographiques

(photographies, affiches, cartes postales, films...)

Archives privées

(Archives des familles, des personnages politiques, des architectes, des entreprises/commerces, des associations, etc.) :

Autres documents (à compléter):

Archives n'appartenant pas à la commune

Archives des syndicats intercommunaux ou d'une communauté de communes conservées en mairie (indiquer le nom exact de la collectivité, la nature et les dates extrêmes des documents) :

Ecoles primaires : registres d'appel journalier des écoles primaires, etc. (indiquer les dates extrêmes des documents)

Archives de la justice de paix (1790-1959) :

Salles de conservation et de consultation des archives

Vous pouvez nous faire parvenir des photographies.

Localisation, date d'aménagement et d'installation des archives dans ce bâtiment :

Bâtiment fermé à clef : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Extincteur : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Alarme anti-incendie : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Alarme anti-intrusion : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
--	---	---	--

Rayonnages :

rayonnages :	métrage linéaire total	métrage linéaire occupé
bois		
métalliques		

Nombre de places assises pour l'accueil du public :

Observations (dégât des eaux, incendie, vols, etc.) :

Aide technique pour le classement et la valorisation des archives communales

Aide technique proposée par le **Conseil départemental** depuis 1991 à toutes les communes de la Haute-Vienne, sauf Limoges :

Date de la signature de la convention :

Répertoire :

dates extrêmes des documents :

- nombre de pages :

Métrage linéaire éliminé (depuis la signature de la convention) :

ml

Nous vous remercions de votre participation et du temps consacré à ce travail réglementaire, indispensable à une meilleure connaissance de vos archives.

Commune de

M

Nom, prénom, profession et domicile de l'ancien maire

M

Nom, prénom, profession et domicile du nouveau maire élu par le Conseil municipal en date du.....

ont procédé à la remise des archives de la commune et ont constaté l'existence de tous les documents mentionnés sur le récolement ci-joint. Le tout ayant été certifié, il a été remis une copie du procès-verbal à M , maire sortant de fonctions, pour lui servir de décharge.

Fait en trois exemplaires originaux,

Le 2020, à

(lieu).

Le maire sortant,

Le maire entrant,

signature

signature